

SFR Jusqu'à 50€ remboursés



Palm Pré

**pour l'achat d'un Pack SFR Palm Pré
avec la souscription d'un forfait SFR**

entre le 18/05/10 et le 21/06/10 inclus

Du 18/05/10 au 21/06/10, achetez un Pack SFR Palm Pré et souscrivez simultanément à un forfait SFR (hors Forfait Bloqué, Les minis de SFR et SFR Sur Mesure) avec engagement minimum de 12 mois

50€ remboursés sous réserve d'un prix d'achat du pack SFR supérieur à 50€ TTC. Si le prix du pack SFR est inférieur ou égal à 50€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC.

Offre valable également pour un Renouvellement de Mobile pour les clients Forfaits SFR (hors forfaits Bloqués, les Minis de SFR et SFR sur Mesure) ou pour un Renouvellement de mobile suite à une migration d'un client SFR La Carte ou Forfaits Bloqués SFR vers un Forfait SFR (hors Forfaits Bloqués, Les Minis de SFR et SFR sur Mesure).

1 COMMENT BENEFICIER DE L'OFFRE

Remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre

IMPORTANT : indiquez obligatoirement sur le bulletin ou sur papier libre votre numéro

N° de ligne SFR*

Date d'achat (obligatoire)

Civilité M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pour recevoir des informations par e-mail sur les offres et services SFR, merci de nous indiquer votre adresse e-mail ci-dessous. (NB : cette adresse ne sera transmise par SFR à des tiers).

E-mail

2 Joindre impérativement à ce bulletin de participation :

- la photocopie de la facture d'achat (ou du ticket de caisse) de votre Pack SFR (la date d'achat et la référence du mobile doivent impérativement être entourées),
- la photocopie de l'étiquette IMEI située à l'extérieur de votre Pack SFR,
- un RIB/RIP ou RICE

3 ENVOYEZ LE TOUT AU PLUS TARD LE 21/07/10 MINUIT

ACCOMPAGNE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES (cachet de la Poste faisant foi) A L'ADRESSE SUIVANTE :

**ODR SFR N°12672
TSA 50025
78082 YVELINES CEDEX 9**

Attention, sans la totalité des pièces demandées, votre dossier ne sera pas pris en compte

Vous recevrez votre remboursement d'un montant de 50€ TTC dans un délai de 8 semaines à compter de la date de réception de votre participation conforme. Un courrier de confirmation vous sera adressé.

Si vous souhaitez recevoir la confirmation de l'ordre de virement de votre remboursement par Texto sur le n° d'appel SFR indiqué ci-dessus, cochez ici

Offre non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la période.

Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse) et de 2 par RIB/RIP ou RICE. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/RIP ou RICE seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 21/09/10. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra le remboursement de 50€ TTC soit 41.81€ HT et 8.19€ de TVA à 19.6% du Pack SFR Palm Pré avec la souscription d'un forfait SFR, accordé par la société SFR, 1 place Carpeaux - 92915 Paris la Défense CEDEX. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : Abonnés SFR - Service Client - Accès, Rectification, Opposition - TSA 91121-57757 Metz CEDEX 9

Pour suivre le traitement de votre demande, contactez-nous :

- au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)
- ou sur www.sfr.fr, rubrique "offres de remboursements", au bas de la page d'accueil.